

PAN EUROPEAN ABSOLUTE RETURN FUND

Catégorie A1 EUR ISIN: LU0264597450

Devise du Fonds : EUR Devise de la Catégorie d'Actions : EUR

Un compartiment de Janus Henderson Horizon Fund, une SICAV luxembourgeoise gérée par Henderson Management S.A.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Le Fonds vise à fournir un rendement positif (absolu), quelles que soient les conditions de marché, sur une période quelconque de 12 mois. Un rendement positif n'est pas garanti sur une telle période ni sur une quelconque autre période et, tout particulièrement à plus court terme, le Fonds peut connaître des périodes de rendements négatifs. De ce fait, votre capital est exposé au risque.

Objectif de performance : Surperformer par rapport à l'indice Euro Short Term Rate (€STR) d'au moins 1 % par an, après déduction des charges, sur une période quelconque de trois ans.

Politique d'investissement

Le Fonds investit dans les actions et utilise très largement les dérivés (instruments financiers complexes) pour prendre des positions «longues» mais aussi «courtes» dans des sociétés qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, prendront de la valeur (positions longues) ou perdront de la valeur (positions courtes), le Fonds pouvant ainsi tirer profit des deux cas de figure.

Le Fonds détiendra une proportion significative de ses actifs en liquidités et en instruments du marché monétaire résultant de la détention de dérivés et pour les situations où le gestionnaire d'investissement souhaite adopter une position défensive. À l'inverse, le Fonds peut également employer l'«effet de levier» (afin que le Fonds puisse investir un montant plus important que sa valeur réelle ne lui permettrait normalement) lorsque le gestionnaire d'investissement a vraiment confiance dans les opportunités disponibles.

Généralement, au moins deux tiers de l'exposition à l'égard de positions longues et courtes (de façon cumulée) concernera des sociétés de toutes tailles et de tous secteurs en Europe (y compris le Royaume-Uni). Les sociétés peuvent être localisées ou exercer leur activité principale dans cette région. Les autres sociétés composant le reste de l'exposition longue et courte peuvent être situées en dehors de cette région.

Le Fonds peut investir dans d'autres actifs, y compris des obligations (obligations convertibles incluses) et des actions privilégiées. Le gestionnaire d'investissement peut aussi avoir recours à des dérivés (instruments financiers complexes) pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds plus efficacement.

Le Fonds est géré de façon active en faisant référence à l'indice Euro Short Term Rate (€STR), car celui-ci constitue la base de l'objectif de performance du Fonds et du calcul des commissions de performance (le cas échéant). Pour

les Catégories d'Actions couvertes contre le risque de change, le taux qui correspond à la devise de la Catégorie d'Actions concernée est utilisé comme base de comparaison des performances et de calcul des commissions de performance. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire absolu de sélectionner les investissements pour le Fonds et n'est pas tenu de suivre un indice de référence particulier.

Stratégie

Le gestionnaire d'investissement cible l'appréciation du capital à long terme par le biais d'une exposition aux actions européennes principalement. Le gestionnaire sélectionne les actions au moyen d'une approche fondamentale, associée à des thématiques sectorielles. Il résulte de ce processus un portefeuille à haute conviction focalisé sur les positions longues (lorsque le gestionnaire estime que les perspectives des sociétés sont positives), complété par des «positions courtes» (lorsque les perspectives sont moins positives) et d'autres titres de couverture du marché.

Autres informations Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) représentent l'une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini à l'avance. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales telles que définies à l'Article 8 du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Politique de distribution Cette catégorie d'actions distribue des revenus après déduction des charges.

Fréquence de distribution Annuelle.

Recommandation Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Ce Fonds est créé dans l'unique but d'être un composant parmi d'autres dans un portefeuille d'investissement diversifié. Les investisseurs sont priés de réfléchir attentivement à la proportion de leur portefeuille investie dans ce Fonds.

Vous pouvez acheter, vendre ou échanger des actions du Fonds lors de n'importe quel jour de négociation, tel que défini dans le Prospectus de la Société.

Pour une explication de certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le glossaire proposé sur notre site Internet www.janushenderson.com.

Profil de risque et de rendement

◆ Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé ◆			
◆ À risque plus faible			À risque plus élevé ◆			
1	2	3	4	5	6	7

La valeur d'un investissement et son revenu peuvent augmenter ou diminuer. Lorsque vous cédez vos parts, elles peuvent valoir moins que ce que vous avez payé pour les acquérir.

La note ci-dessus se fonde sur la volatilité historique de la catégorie d'actions. Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La note n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

La catégorie d'actions est évaluée à 4 sur 7. Les catégories d'actions plus élevées ont enregistré des fluctuations plus importantes et/ou plus fréquentes du cours de leur Valeur liquidative lors des cinq dernières années par rapport aux catégories moins élevées. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Autres risques importants non pris en compte par la note :

Actions Les actions/parts peuvent perdre rapidement de la valeur et impliquent généralement des niveaux de risques plus élevés que les obligations ou les instruments du marché monétaire. La valeur de votre placement peut par conséquent chuter.

Instruments financiers et Effet de levier Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement. Cela peut générer un «effet de levier», qui peut amplifier les résultats d'un investissement, et les gains ou les pertes pour le Fonds peuvent être supérieurs au coût de

l'instrument dérivé. Les instruments dérivés présentent également d'autres risques, et en particulier celui qu'une contrepartie à un instrument dérivé ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Taux de change Si le Fonds détient des actifs dans des devises autres que la devise de référence du Fonds ou si vous investissez dans une catégorie d'actions/de parts d'une devise différente de celle du Fonds (sauf si elle est «couverte»), la valeur de votre investissement peut être soumise aux variations des taux de change.

Pays ou région Un Fonds fortement exposé à une région géographique ou à un pays donné implique des risques plus importants qu'un Fonds plus largement diversifié.

Liquidités Les titres du Fonds peuvent devenir difficiles à valoriser ou à céder au prix ou au moment désiré, surtout dans des conditions de marché extrêmes où les prix des actifs peuvent chuter, ce qui augmente le risque de pertes sur investissements.

Frais de transaction (stratégie de turnover plus importante) Le Fonds implique un niveau élevé d'activités d'achat et de vente et encourra des frais de transaction plus élevés qu'un fonds qui se négocie moins fréquemment. Ces frais de transaction viennent s'ajouter aux frais courants du Fonds.

Risque de contrepartie et Risque opérationnel Le Fonds peut perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle le Fonds négocie ne veut ou ne peut plus honorer ses obligations, ou en raison d'un échec ou d'un retard dans les processus opérationnels ou de la défaillance d'un fournisseur tiers.

Coûts liés au Capital Tout ou partie des frais courants peuvent être prélevés sur le capital, ce qui peut éroder le capital ou réduire le potentiel de croissance du capital.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Prospectus de la Société.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de gestion et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Si vous investissez par le biais d'un fournisseur tiers, il vous est recommandé de les consulter directement car les frais, performances et conditions générales peuvent différer de façon significative par rapport à ce qui est indiqué dans le présent document.

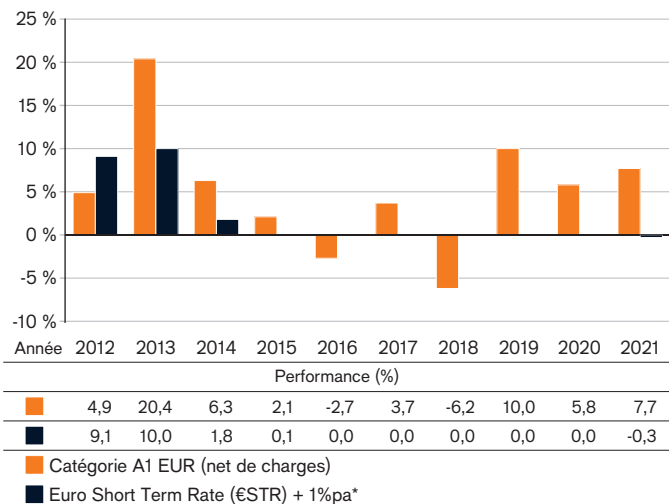
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%**

* Les frais affichés correspondent à des maxima ; vous pouvez dans certains cas payer moins.

** Sous réserve de frais pouvant aller jusqu'à 1,00% lorsque le Gestionnaire soupçonne des opérations excessives de la part d'un investisseur (et plus particulièrement pour les souscriptions détenues pendant moins de 90 jours).

Performances passées



Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 1,89%

Le montant des frais courants se fonde sur les frais réels annualisés de la période actuelle, se terminant au 30 juin 2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les chiffres des frais courants ne tiennent pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée lorsqu'il achète des actions ou des parts d'un autre Fonds.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 20,00%*

*20% de tout rendement généré par le Fonds, sous réserve d'un High Water Mark, supérieur à celui du «Euro Short Term Rate (€STR) +1%». Le montant effectivement prélevé pour la période précédente du Fonds, arrêtée au 30 juin 2021, s'élevait à 3,15%.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Prospectus de la Société.

*Avertissement : À partir du 1 juillet 2021, l'indice de référence de la catégorie d'actions est passé de «Euro Main Refinancing Rate» à «Euro Short Term Rate (€STR)». Les performances antérieures au 1 juillet 2021 correspondent au précédent indice de référence de la catégorie d'actions.

Avertissement : 25 février 2022. Le Fonds a changé son objectif de performance. Les performances passées présentées avant ce changement ont donc été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées sont calculées en EUR.

Le Fonds et la catégorie d'actions ont été lancés en décembre 2006.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs.

Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice de référence.

Les performances passées tiennent compte de tous les frais à l'exclusion des frais exceptionnels.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

Pour plus d'informations : ce document peut ne pas contenir toutes les informations dont vous avez besoin.

Pour obtenir le dernier cours publié des actions du Fonds ou toute autre information le concernant, ou pour obtenir le prospectus de la Société, son rapport annuel ou semestriel, veuillez consulter le site www.janushenderson.com. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Vous pouvez également contacter le siège social du Fonds au 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou votre représentant local.

Imposition : les investisseurs observeront que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale de leur investissement personnel dans le Fonds.

Si vous avez la moindre question concernant votre régime fiscal, le caractère adapté de cet investissement ou tout autre sujet, veuillez contacter votre conseiller en investissement.

Avertissements : La responsabilité de Henderson Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.

Les actifs de chaque compartiment sont comptabilisés séparément, ce qui signifie que chaque compartiment est isolé des pertes ou réclamations associées aux autres.

Pour plus d'informations sur les transactions, l'échange pour d'autres catégories d'actions de ce Fonds ou les autres Fonds de cette SICAV, consultez le site www.janushenderson.com ou le prospectus de la Société.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération, y compris, mais sans s'y limiter, une description des modes de calcul des rémunérations et des avantages, l'identité des personnes en charge de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles à l'adresse www.janushenderson.com. Une version papier de la politique de rémunération est à votre disposition au siège social.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»).

Henderson Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 février 2022.